



DISTRICT DE FOOTBALL DE LOT ET GARONNE

Association Loi 1901 Déclarée n° 1627 - Siret 32275934100025

Assemblée Générale du mercredi 22 juin 2022

à Ayet - Salle des fêtes – RD 813 47400 Tonneins

Appel des clubs à 19h30 / Début des travaux à 20h00.

- Ouverture par le Président
- Accueil Président Tonneins FC
- Accueil Mr le Maire de Tonneins
- Propos du Président
- Rapport du Secrétaire Général
- Intervention du Trésorier – vote des tarifs 2022/2023
- Présentation et vote des textes
 - Challenge du Fair Play
 - Proposition de modification de l'Art 20.2
 - Coupes Seniors M
- Intervention des invités
- Remise des récompenses
- Clôture
- Vin d'Honneur/Buffer

POUVOIR

Vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale, vous pouvez confier votre pouvoir à un autre club dans les conditions prévues à l'article 11 des statuts du District de Lot et Garonne. Un club peut représenter au maximum une autre association.

Je soussigné(e)

Président(e) du club de absent(e) à
l'AG du 22 juin 2022

Donne pouvoir à M.....de mon club

N° de licence

Donne pouvoir à M.....

Du club de

N° de licence

.....

De représenter mon club à l'Assemblée Générale du District de Football de Lot et Garonne du 22 juin 2022.

Signature et cachet du club (Obligatoires)

Rappel : Pouvoir à confier à votre représentant – Tout représentant de club doit présenter sa licence enregistrée pour la saison en cours.

Toute absence ou non représentation de club est passible d'une amende prévue par le règlement financier du District.